

VILLE DE CLAMART



INFORMATIONS PRATIQUES

Comment venir au Centre d'Art Contemporain Chanot ?
Quels sont les horaires d'ouverture ?

HORAIRES D'OUVERTURE

En dehors des périodes d'exposition le Centre d'Art Contemporain Chanot est fermé au public.

Horaire d'ouverture pendant les périodes d'exposition

- Les mercredis, vendredis, samedis et dimanches : de 14h à 18h
- Entrée libre, sur rdv

ACCÈS

Ligne transilien N : Gare de Clamart (7 minutes de marche)

Bus 189 : Arrêt Hébert (10 minutes de marche)

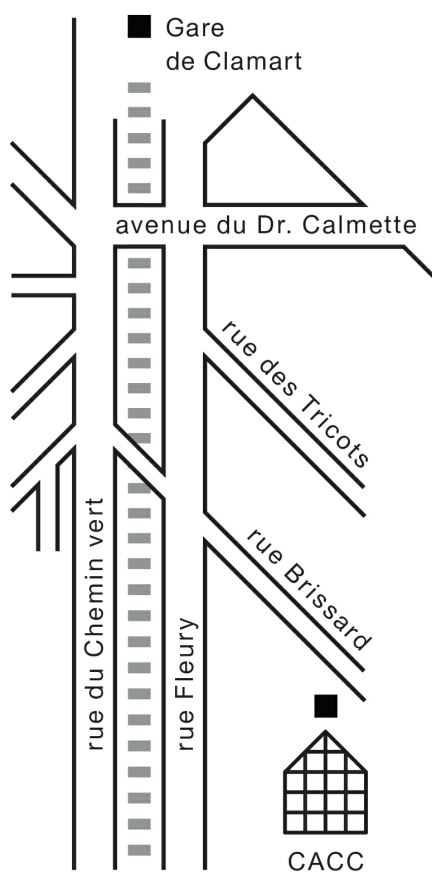
Bus 394 : Arrêt Gare de Clamart (10 minutes de marche)

Bus 169 : E. Duploye (4 minutes de marche)

RER C : Issy (15 minutes de marche)

Clamibus : Centre d'Art Contemporain Chanot

10 min du périphérique par les portes de Versailles, Vanves et Brancion



ÉQUIPE



Marine Massicot – Assistante stagiaire
Brigitte Andretti – Visites jeune public
Magalie Tiraboschi – Assistante

Derin Demircioglu - Accueil public
Léa Djurado – Chargée de production
Madeleine Mathé – Directrice

Absents de la photo :

Vincent Brau – Chargé de projets
Estelle Rigal-Gaime et Mélinda Artal – Accueil public
Clarence Guena – Régie



>> Inscription à la newsletter par email à l'adresse cacc@lamart.fr

Le Centre d'art contemporain Chanot est un équipement de la ville de Clamart. Le CACC est membre de TRAM, réseau art contemporain Paris/Île-de-France. Il reçoit le soutien du Ministère de la culture – Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, du Conseil Régional d'Île-de-France et du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des Affaires culturelles
d'Île-de-France



AGENDA



16
JUN

ENFANCE , REMUE-M
ÉNINGES , CULTURE ,
CENTRE D'ART CONT
EMPORAIN CHANOT

la petite expo

🕒 14h - 18h

⊕ TOUT L'AGENDA



MAIRIE DE CLAMART
PLACE MAURICE GUNSBORG
92140 CLAMART

(<https://www.clamart.fr/fr>)



(<https://www.clamart.fr/fr>)

HORAIRE:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h